



université PARIS-SACLAY

ELECTIONS AUX CONSEILS DE L' UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Le scrutin est terminé. Les résultats sont consultables en ligne.

Du 29 janvier au 2 février 2024

L'UVSQ étant membre de l'Université Paris-Saclay, ses personnels et ses étudiants font partie du corps électoral de celle-ci.

Personnels et étudiants de l'UVSQ, ont été invités à voter pour vos représentants aux conseils de l'Université Paris-Saclay **du lundi 29 janvier à 8h00 au vendredi 2 février à 14h :**

- » **conseils centraux** (conseil d'administration, commission de la recherche et commission de la formation et de la vie universitaire) de l'université (renouvellement complet)
- » **conseils des graduate schools et de l'école universitaire de premier cycle** (élections partielles)

Les résultats :

Vous pouvez consulter sur le site de l'Université Paris-Saclay les résultats : **<https://www.universite-paris-saclay.fr/elections-2024>**

Les listes qui étaient candidates :

Les listes candidates par scrutin et les professions de foi des listes candidates sont consultables sur l'espace Cirrus via le lien suivant : <https://cirrus.universite-paris-saclay.fr/s/o4JB6tmWo5aCJb3>.

Election du président ou de la présidente de l'Université Paris-Saclay :

Elle aura lieu **le vendredi 1er mars 2024**. Le président ou la présidente de l'université est élu(e), **à la majorité absolue des membres en exercice du conseil d'administration**. La durée du mandat du président ou de la présidente est de quatre ans, renouvelable une fois.

Les candidat(e)s à la présidence de l'Université Paris-Saclay doivent :

- » Être, sans condition de nationalité, enseignantes-chercheuses ou enseignants-chercheurs, chercheuses ou chercheurs, maîtres de conférences, associé(e)s ou invité(e)s, ou tous autres personnes assimilées ;
- » Faire acte de candidature avant le **mercredi 14 février 2024, à 17 h, heure de Paris**.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contact :

La Direction des affaires juridiques et institutionnelles de l'Université Paris-Saclay répond à vos questions via cette adresse : elections.daji@universite-paris-saclay.fr, référente Céline Sellem : 01 69 15 81 66.